

ASSOCIATION SONÉGIENNE DE SCRABBLE

www.scrabbleson.net

LOCAL : rue Chanoine Scarmure, 15 à Soignies



Un jeu pour tous



En famille



En solitaire



En compétition

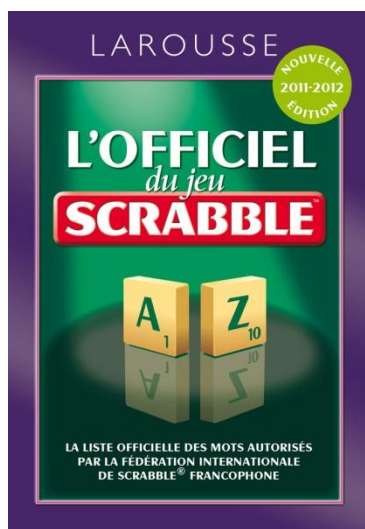


Editeur responsable : ASSOCIATION SONÉGIENNE DE SCRABBLE – rue Grégoire Wincqz, 177
7060 Soignies – 067/56.12.81

L'ASSOCIATION SONÉGIENNE DE SCRABBLE
a le plaisir de vous inviter à sa



20ÈME AMICALE DU CENTRE



le mardi 27 décembre 2011
à 19h30 précises



à la salle de la Paix, rue Félix Eloy à Soignies



Entrée : 6 euros (1 boisson gratuite)
2 euros pour les moins de 18 ans

Pour les clubs de :

- ➡ Soignies
- ➡ Binche
- ➡ La Louvière
- ➡ Bernissart

Inscription obligatoire auprès de Benoit au 067/56.12.81
ou par mail : benoit.coppens@scrabbleson.net

pour le 13 décembre au plus tard.



CALENDRIER DES AMICALES ET INTERCLUBS



	DATES		RONDES DU SONNÉ	INTERCLUBS ET AUTRES	ANIMATIONS JEUNES
SEPTEMBRE	Mardi 6	Amicale	Simultanés de Belgique 1		
	Mardi 13	Amicale	Simultanés de Belgique 2		
	Mardi 20		SOIGNIES A - Réjouissances A		
	Mardi 27	Amicale			
	Jeudi 29		SOIGNIES B - Joker's SOIGNIES C - Berniscrabble B		!!! interclubs conjoins !!!
OCTOBRE	Mardi 4	Amicale	Ronde 1 (2 minutes)		
	Mardi 11	Amicale			J1
	Mardi 11		Waterloo A - SOIGNIES A		
	Mardi 18	Amicale			
	Mercredi 19		Scragibi B - SOIGNIES B Scragibi D - SOIGNIES C		!!! interclubs conjoins !!!
	Mardi 25	Amicale	Ronde 2 (2 minutes)		J2
NOVEMBRE	Mardi 1	Amicale	Ronde 3 (2 minutes)		
	Mardi 8	Amicale			J3
	Vendredi 11		Yod Club A - SOIGNIES A		
	Mardi 15	Amicale			
	Jeudi 17		SOIGNIES B - Berniscrabble A SOIGNIES C - Jaquemart B		!!! interclubs conjoins !!!
	Mardi 22	Amicale	Ronde 4 (2 minutes)		J4
	Mardi 29	Amicale			
DECEMBRE	Jeudi 1		Scrabbleroy A - SOIGNIES A		
	Mardi 6	Amicale			J5
	Jeudi 8		SOIGNIES B - Mouscrabble SOIGNIES C - Souvrabble A		!!! interclubs conjoins !!!

	DATES		RONDES DU SONNÉ	INTERCLUBS ET AUTRES	ANIMATIONS JEUNES
	Mardi 13		SOIGNIES A - Mat'o Lettres A		
	Mardi 20	Amicale	Ronde 5 (2 minutes)		
	Mardi 27		20ème Amicale du Centre		
JANVIER	Mardi 3	Amicale	Ronde 6 (2 minutes)		
	Mardi 10	Amicale			
	Mardi 10		La Louve A - SOIGNIES B La Louve C - SOIGNIES C	!!! interclubs conjointes !!!	
	Mardi 17		SOIGNIES A - Ouest A		
	Mardi 24	Amicale	Ronde 7 (2 minutes)		
	Mardi 31	Amicale			
FEVRIER	Mercredi 1		Joker's - SOIGNIES B		
	Jeudi 2		Berniscrabble - SOIGNIES C		
	Mardi 7		SOIGNIES A - Sablier A		
	Mardi 14	Amicale			
	Mardi 21	Amicale	Ronde 8 (2 minutes)		
	Mardi 28	Amicale			
MARS	Jeudi 1		SOIGNIES B - Scragibi B SOIGNIES C - Scragibi D	!!! interclubs conjointes !!!	
	Mardi 6	Amicale	Ronde 9 (2 minutes)		
	Mardi 13	Amicale			
	Vendredi 16		Kakis d'Ans A - SOIGNIES A	!!! chgt de date possible !!!	
	Mardi 20	Amicale			
	Jeudi 22		Berniscrabble A - SOIGNIES B		
	Vendredi 23		Jaquemart B - SOIGNIES C		
	Mardi 27	Amicale			
	Jeudi 29		N.D.P. A - SOIGNIES A		

	DATES		RONDES DU SONNÉ	INTERCLUBS ET AUTRES	ANIMATIONS JEUNES
AVRIL	Mardi 3	Amicale	Ronde 10 (2 minutes)		
	Mardi 10	Amicale			
	Lundi 16		Mouscrabble - SOIGNIES B		
	Lundi 16		Souvrabble A - SOIGNIES C		
	Mardi 17	Amicale			
	Mardi 24	Amicale	Ronde 11 (2 minutes)		
MAI	Mardi 1		SOIGNIES A - Braine Trust A		
	Mardi 8	Amicale			
	Jeudi 10		SOIGNIES B - La Louve A SOIGNIES C - La Louve C		!!! interclubs conjointes !!!
	Mardi 15	Amicale			
	Mardi 22	Amicale	Ronde 12 (2 minutes)		
	Mardi 29	Amicale	Ronde 13 (2 minutes)		
JUIN	Mardi 5	Amicale	FINALE COUPE DU CLUB		
	Mardi 12	Amicale	Ronde 14 (2 minutes)		
	Mardi 19	Amicale	Ronde 15 (2 minutes)		
	Mardi 26	Amicale	Assemblée Générale Club		
JUILLET	Mardi 3	Amicale			
	Mardi 10	Amicale			
	Mardi 17	Amicale			
	Mardi 24	Amicale			
	Mardi 31	Amicale			
Du 27 juillet au 4 août 2012 _ MONTAUBAN 41èmes championnats du monde francophone de Scrabble® http://montauban2012.scrabble-midipy.org/					
AOUT	Mardi 7	Amicale			

	DATES		RONDES DU SONNÉ	INTERCLUBS ET AUTRES	ANIMATIONS JEUNES
	<i>Mardi 14</i>	<i>Amicale</i>			
	<i>Mardi 21</i>	<i>Amicale</i>			
	Mardi 28	Amicale - Ouverture de la saison 2012-2013			

CATÉGORIES CLUB - SAISON 2011 - 2012

CATÉGORIE A

1. COPPENS Benoit
 2. BARBION Mickaël
 3. DEMAURY Pierre
 4. TOUSSAINT Alain
 5. HAINAUT Marie-Line
 6. LEGER Eveline
 7. FOUCART Francis
 8. LECLERCQ Emmanuel
- Ass. LERICHE Xavier

CATÉGORIE C

1. LEBEGUE Josée
 2. LÉONARD Anne-Marie
 3. BELLY Marie-Louise
 4. LAMBERT Bernadette
 5. BARBAIX Cécile
 6. MOTTOULLE Godelieve
- Ass. DELCUVE Dominique
Ass. COQUELET Monique
Ass. DECORT Joëlle

CATÉGORIE B

1. MAMBOUR Michel
 2. SIMON Johanny
 3. LEGRAND Marcelle
 4. LAMBERT Françoise
 5. BRUTOUX Martine
 6. FRAITEUR Elisabeth
 7. CANONNE René
 8. MAIRESSE Sylvie
 9. TOULMONDE Dominique
 10. CAUCHIES Paulette
 11. DUJARDIN Dorothy
 12. VERCROYSSSE Pierre
- Ass. GRÉGOIRE Jacqueline
Ass. DEJONG Jean-Claude
Ass. SEMPOT Christian
Ass. SIMON Tanguy
Ass. UYTTERHAEGHE Cécile

JEUNES

1. COPPENS Sylvie
2. LECLERCQ Corentin
3. LECLERCQ Noémie

INTERCLUBS - ÉQUIPES-TYPE

Soignies A

1. BARBION Mickaël
 2. COPPENS Benoit
 3. DEMAURY Pierre
 4. FOUCART Francis
 5. LECLERCQ Emmanuel
 6. LERICHE Xavier
 7. SIMON Johanny (cap.)
 8. TOUSSAINT Alain
- Rés. SEMPOT Christian

Soignies B

1. LAMBERT Françoise (cap.)
2. LEGER Eveline
3. MAMBOUR Michel
4. SEMPOT Christian
5. SIMON Tanguy
6. VERCROYSSSE Pierre

Soignies C

1. CAUCHIES Paulette
2. FRAITEUR Elisabeth
3. LEGRAND Marcelle
4. MAIRESSE Sylvie
5. TOULMONDE Dominique (cap.)

CLASSEMENT FÉDÉRAL - SAISON 2011 - 2012

2^{ème} série A	17	BARBION Mickaël	E
3^{ème} série A	12	LECLERCQ Emmanuel	S
	22	TOUSSAINT Alain	S
3^{ème} série B	33	COPPENS Benoit	S
	34	DEMAURY Pierre	S
4^{ème} série A	8	SEMPOT Christian	V
	11	SIMON Johanny	V
4^{ème} série C	78	MAMBOUR Michel	S
4^{ème} série D	99	LAMBERT Françoise	D
5^{ème} série A	31	LEGER Eveline	V
	53	LERICHE Xavier	S
	61	FOUCART Francis	S
	88	FRAITEUR Elisabeth	D
5^{ème} série B	141	LEGRAND Marcelle	D
	184	CAUCHIES Paulette	D
6^{ème} série A	10	HELLEMANS Michèle	S
	42	CANONNE René	D
6^{ème} série B	112	MAIRESSE Sylvie	S
	151	SIMON Tanguy	S
	172	TOULMONDE Dominique	S
	193	GRÉGOIRE Jacqueline	V
	194	DEJONG Jean-Claude	S
6^{ème} série C	247	VERCRUYSSÉ Pierre	S
	306	LEONARD Anne-Marie	V
	339	LECLERCQ Noémie	C
	349	COPPENS Sylvie	B
	372	LECLERCQ Corentin	C
	403	BARBAIX Cécile	V
	417	BELLY Marie-Louise	D
	430	DUJARDIN Dorothy	D

ASSOCIATION SONÉGIENNE DE SCRABBLE

CLUB AFFILIÉ A LA F.B.S. sous le n° 046

L'an mil neuf cent septante neuf, le 21 octobre, a été fondée l'Association Sonégienne de Scrabble.

Titre - Dénomination - Objet - Siège

Art. 1 - Le club est constitué sous la dénomination : ASSOCIATION SONÉGIENNE DE SCRABBLE.

Art. 2 - Le comité du club a pour but :

- d'organiser des réunions de scrabble ouvertes à tous
- d'organiser des rencontres avec d'autres clubs, etc...
- de gérer les finances du club.

Art. 3 - Le siège du club est établi à 7060 Soignies, rue Grégoire Wincqz n° 177, domicile du responsable du club auprès de la Fédération Belge de Scrabble.

Membres

Art. 1 - Le club est ouvert à tous moyennant une cotisation annuelle et un droit de table hebdomadaire. Le montant de ces cotisations sera déterminé chaque année à l'assemblée générale - vote de cette cotisation à la majorité des 50 %.

Art. 2 - Des sanctions peuvent être prises contre certains membres :

- non en règle de cotisation
- éléments perturbateurs dans le club (discipline, politique, religion, racisme, etc...)

Les sanctions peuvent être à la limite de l'exclusion du club.

Les sanctions seront proposées par le comité directeur à l'assemblée générale qui votera (majorité de plus de 50 % requise).

Toute exclusion n'entraîne pas le remboursement de la cotisation annuelle.

Comité directeur

Art. 1 - Le comité directeur est composé de : un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et quatre membres soit un total de huit personnes.

Art. 2 - Le comité qui a été renouvelé le 28 juin 2011 se compose comme suit :

- président COPPENS Benoit
- vice-président SIMON Johanny
- secrétaire LERICHE Xavier
- trésorière HELLEMANS Michèle
- membres LAMBERT Françoise
LECLERCQ Emmanuel
MAMBOUR Michel
TOULMONDE Dominique

Le mandat des postes de président et trésorier est de 2 ans, statutairement démissionnaires les années paires.

Le mandat des postes de vice-président et secrétaire est de 2 ans, statutairement démissionnaires les années impaires.

Les membres sont élus pour une durée de 1 an.

Le renouvellement du comité (ainsi que celui d'un membre démissionnaire) se fera par candidature et vote en assemblée générale (2/3 des voix avec une assemblée d'au moins 75 % des membres effectifs du club).

Art. 3 - La fréquence des réunions du comité directeur est d'au moins une fois par an.

Art. 4 - L'assemblée générale statutaire a lieu en juin.

Comptes et budgets

Art. 1 - L'année de scrabble se termine le 30 juin.

Art. 2 - La cotisation couvre la période du 1er juillet au 30 juin.

Art. 3 - Les comptes de l'année seront approuvés lors de l'assemblée générale de juin.



COUPE DU CLUB : RÈGLEMENT

1. Tout membre de l'Association Sonéguenne de Scrabble peut participer à la compétition susmentionnée s'il est en règle de cotisation.
2. Tout point non prévu dans le présent règlement et tout point litigieux seront tranchés par le comité directeur du club.
3. Pour chaque match, un handicap est attribué au joueur dont le pourcentage au classement général de la saison précédente (juin 2011) est le plus bas.
Ce handicap se calcule de la façon suivante :

$$\text{handicap (en points)} = A \times 9 \text{ (handicap limité à 70 points)}$$

où A est l'écart en pourcentage entre les 2 joueurs au classement général de la saison précédente.

4. Le tableau des rencontres sera déterminé par tirage au sort.
Chaque match se joue par élimination directe et le vainqueur est le joueur ayant obtenu le plus de points, handicap compris (cf. point 3) mais limité au top de la partie.

Remarques : 1/ si le nombre de joueurs inscrits est supérieur à 32, il sera nécessaire de procéder à une phase qualificative de façon à sélectionner 32 joueurs. Le principe de sélection est donné en annexe

2/ si le nombre de joueurs est inférieur à 32, le(s) joueur(s) ayant été battus par le plus petit écart est(seront) repêché(s) pour le tour suivant

5. En cas d'égalité entre 2 joueurs, un tour de barrage sera organisé après la partie (partie au coup par coup avec élimination directe du moins bon score).

6. En cas d'absence :

6.1. un seul joueur absent pendant la période de qualification sera considéré forfait;

6.2. les 2 joueurs absents ou n'ayant pu se rencontrer pendant la période de qualification : le joueur qui a participé au plus grand nombre d'amicales, à la condition qu'il soit présent à la date de clôture, sera qualifié. Dans le cas contraire, le qualifié sera désigné par tirage au sort.

7. Les matchs entre les joueurs se dérouleront lors des amicales; en outre, lorsque 2 joueurs sont présents, ils doivent obligatoirement disputer leur match.

En cas d'impossibilité, les joueurs peuvent d'un commun accord décider de se rencontrer lors d'un interclubs, voire d'un tournoi (le principe de calcul du handicap le permet).

8. Pour chaque tour, une date butée sera fixée ; les joueurs devront disputer leur match endéans cette date de clôture du tour.

Le tirage au sort des matchs aura lieu le mardi 27 septembre 2011.

	Dates proposées	Dates ultimes de clôture
16ème de finale		29/11/11
8ème de finale		14/02/12
1/4 de finale		03/04/12
1/2 finale	15/05/12	29/05/12
FINALE	05/06/12	-

9. Un tour ne peut commencer que si tous les matchs du tour précédent sont terminés.

ANNEXE : PHASE QUALIFICATIVE - PRINCIPE

Si le nombre de joueurs inscrits est supérieur à 32, une phase qualificative préliminaire sera organisée de façon à sélectionner 32 joueurs.

Pour fixer les idées, supposons qu'il y ait 37 joueurs inscrits dont 4 nouveaux membres.

Les joueurs concernés par la phase qualificative (au nombre de 10 dans l'exemple considéré) seront :

- d'une part, les 4 nouveaux membres
- d'autre part, les joueurs non classés complétés si nécessaire par les moins bien classés de la saison précédente, à concurrence de 6.

Un tirage au sort sera effectué entre ces 10 joueurs et la phase qualificative les opposera selon le principe habituel de la coupe. Toutefois, si à la date de clôture, les joueurs d'un match ne se sont pas rencontrés et n'ont participé à aucune amicale, un repêchage sera effectué : le joueur ayant perdu par le plus petit écart (handicap compris) sera repêché.

Les 5 vainqueurs viendront s'ajouter aux 27 sélectionnés d'office ("têtes de série") et le premier tour de la coupe pourra alors débuter avec un effectif de 32 joueurs.



LE SONNÉ : RÈGLEMENT

- 1) se joue sur 15 amicales (rondes) en un temps de réflexion de 2 minutes (1'30" + 30") aux dates ci-dessous ;
- 2) à chaque ronde, les joueurs présents à 19 h 50 précises sont appariés en matches selon leur classement dans le tournoi, sauf à la première ronde où c'est selon leur numéro d'ordre au vu de l'an passé ;
- 3) pas de handicap ;
- 4) pour gagner le match, il faut creuser un écart supérieur à 3 % du top (écart arrondi à l'unité), si l'écart est inférieur ou égal, c'est un match nul ;
- 5) on peut entrer dans le tournoi jusqu'à la 8^{ème} ronde incluse avec 1.000 points de départ ;
- 6) pour être classé, il faut participer à 8 rondes, dont 3 arbitrages maximum - arbitrer ou être « bye » (1 seule fois) vaut participation. Lorsqu'un joueur en cours de tournoi ne peut plus atteindre les 8 participations requises, il n'est plus apparié ;
- 7) être « bye » rapporte 35 points (dernier classé présent - 1 seule fois) et arbitrer en rapporte 25 ;
- 8) les points attribués ou soustraits à l'issue du match le sont en fonction de la différence de points entre les joueurs au classement suivant la table ci-jointe ;
- 9) toute participation à un match rapporte 10 points ;
- 10) deux joueurs ne peuvent se rencontrer qu'une fois dans les 8 premières rondes et **deux fois dans les 7 dernières rondes s'ils ne se sont pas rencontrés lors des 8 premières** ;
- 11) deux joueurs ex-aequo seront départagés par le nombre de leurs participations d'abord et par leurs résultats entre eux ensuite, si un trophée est en jeu ;
- 12) le Tournoi du Sonné est doté d'un « challenge du Sonné » (le 3^{ème}) remis en jeu chaque année. Pour le gagner définitivement, il faut l'emporter 3 fois consécutivement ou non ;
- 13) des coupes sont attribuées aux premiers des catégories B et C ;
- 14) dates des 15 rondes :

- ronde 1	4 octobre 11	- ronde 9	6 mars 12
- ronde 2	25 octobre 11	- ronde 10	3 avril 12
- ronde 3	1er novembre 11	- ronde 11	24 avril 12
- ronde 4	22 novembre 11	- ronde 12	22 mai 12
- ronde 5	20 décembre 11	- ronde 13	29 mai 12
- ronde 6	3 janvier 12	- ronde 14	12 juin 12
- ronde 7	24 janvier 12	- ronde 15	19 juin 12
- ronde 8	21 février 12		

Nota bene :

Il est demandé à tous les joueurs de remplir, à la fin de la partie, un billet portant leur nom et leur total escompté de manière à permettre une proclamation rapide des résultats sans par ailleurs gêner les arbitres. Ces résultats sont susceptibles d'être corrigés en cas d'erreur dans les totaux, ils sont donc provisoires...

TABLE POUR L'ATTRIBUTION DES POINTS

Différence en points	A	B	C
0 à 4	50	50	0
5 à 14	49	51	1
15 à 24	48	52	2
25 à 34	47	53	3
35 à 44	46	54	4
45 à 54	45	55	5
55 à 64	44	56	6
65 à 74	43	57	7
75 à 84	42	58	8
85 à 94	41	59	9
95 à 104	40	60	10
105 à 114	39	61	11
115 à 124	38	62	12
125 à 134	37	63	13
135 à 144	36	64	14
145 à 154	35	65	15
155 à 164	34	66	16
165 à 174	33	67	17
175 à 184	32	68	18
185 à 194	31	69	19
195 à 204	30	70	20
205 à 214	29	71	21
215 à 224	28	72	22
225 à 234	27	73	23
235 à 244	26	74	24
245 à 254	25	75	25

A : tarif à appliquer si le mieux classé l'emporte

B : tarif à appliquer si le moins bien classé l'emporte

C : tarif à appliquer en cas de match nul au bénéfice du moins bien classé

**fbs****Fédération Belge de Scrabble®**

Championnat des Interclubs – Saison 2011 - 2012

Commission des InterclubsListe des arbitrages à effectuer selon l'article 4.1 du règlement

*D'avance merci aux arbitres et spécialement à ceux qui effectueront parfois de longs déplacements. Les clubs "excentrés" l'apprécieront tout en prenant également leur part dans les rôles d'arbitrage. D'autre part, les nombreux **matches conjoints** ont nécessité des arbitrages supplémentaires et la C.I. a fait appel aux clubs qui profitent de cette mesure pour assurer régionalement ce service.*

ASS. SONÉGIENNE

Division III B	Tour 01	Mardi	27-09-2011	LOUVE (La) A	–	SCRAGIBI B
Division IV D	Tour 02	Jeudi	20-10-2011	BERNISCRABBLE B	–	JAQUEMART B
Division II	Tour 02	Lundi	10-10-2011	SCRAGIBI A	–	SCRABBLEROY B
Division II	Tour 03	Jeudi	10-11-2011	SCRABBLEROY B	–	JAQUEMART A
Division III B	Tour 04	Mercredi	07-12-2011	SCRAGIBI B	–	JOKER'S (Les)
Division II	Tour 06	Mercredi	18-01-2012	BRAINE TRUST B	–	SABLIER B
Division II	Tour 06	Jeudi	19-01-2012	SCRABBLEROY B	–	SCRABBOUILLE A
Division II	Tour 07	Jeudi	09-02-2012	JAQUEMART A	–	MAKAWA A
Division II	Tour 08	Jeudi	15-03-2012	JAQUEMART A	–	REVENANTS (Les) A
Division III A	Tour 09	Mardi	17-04-2012	WATERLOO B	–	M.J.A. B
Division IV D	Tour 09	Jeudi	19-04-2012	BERNISCRABBLE B	–	SCRAGIBI D
Division II	Tour 10	Lundi	30-04-2012	SCRAGIBI A	–	JAQUEMART A
Division II	Tour 11	Lundi	28-05-2012	SCRAGIBI A	–	MAKAWA A

La C.I. rappelle qu'en application de l'article 4.4. les remplacements éventuels des arbitrages repris ci-dessus sont autorisés.

Remarques:

1. le changement de juge-arbitre **doit toujours** être indiqué sur la feuille des résultats.
2. le cas échéant, **l'absence** du juge arbitre (art. 9.12. et 9.13) sera **obligatoirement** indiqué sur la feuille des résultat.

NOTE DE FRAIS

Nom :

N° de compte :

DATE	NATURE DE LA DÉPENSE	Km	
	Total km		
	x 0,12 €		
TOTAL			€

Nature de la dépense :

- Frais de déplacements (interclubs et arbitrages)
- Photocopies
- Achats divers (à spécifier)

MERCI DE RENTRER MENSUELLEMENT VOS NOTES DE FRAIS AUPRES DE NOTRE
TRESORIERE OU DE SON ADJOINT